AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-8-81 841523

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

ABONNEMENT ANNUEL 70 F
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 15 - 13 Août 1981

V I G N E

EUDEMIS :

Le 3ème vol se manifeste avec un retard qui était prévisible, attendu le décalage constaté dans l'évolution du ravageur au cours du mois de juillet.

Des captures sont réalisées dans le Narbonnais et dans les situations favorables de l'Hérault et du Gard (Montpellier-Méjanelle , St André de Sangonis, Jonquières, Villeneuve-les-Maguelonne , région de Nîmes (Costières), St Gilles...).

Les pontes ont été decelées dans les situations les plus précoces.

Un traitement est donc conseillé durant la période s'étendant du 17 au 19 août dans les situations où les pontes ont été observées. On fera appel à des insecticides dont l'emploi est recommandé avant la pénétration des premières chenilles dans les baies. Les vignes ayant subi des dégâts à la suite du 2ème vol seront protégées en priorité.

L'exécution du traitement devra être particulièrement soignée : l'usage d'appareils à flux d'air, permettant l'épandage de produits au niveau des grappes, est spécialement recommandé.

N.B. - La présence et l'activité d'Eulia ont été decelées également dans la plaine du littoral.

Il convient de respecter strictement les délais d'emploi avant récolte, plus particulièrement sur raisins de table.

BOTRYTIS :

L'application du traitement à la véraison (traitement C) est à réaliser de façon impérative surtout sur les cépages sensibles (Grenache par exemple) et en bord de mer.

Ce traitement vient en complément de celui préconisé à la fermeture de la grappe.

P.1.401

J.Thiault

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : N° d'inscription P.P. 531 A.D

O L I V I E R

MOUCHE de l'OLIVE :

Les captures de Dacus sont devenues importantes dans le département du Gard ; elles demeurent faibles dans l'Hérault. Rappelons que le seuil d'intervention pour justifier un traitement est fixé actuellement à 5 % d'olives "piquées"(3% en olives de confiserie). Ce seuil ne parait pas atteint actuellement dans les olivettes du Languedoc. Le danger est plus important en plantations irriguées. Il conviendra de tenir compte cette année de l'importante coulure réduisant la production, rendue ainsi plus sensible aux attaques.

Les produits préconisés sont :

décaméthrine	:	1,25 g m.a./hl
diméthoate	:	30 g m.a./hl
fenthion	:	50 g m.a./hl
formothion	:	40 g m.a./hl
phosphamidon	:	30 g m.a./hl

On peut également utiliser l'hydrolisat de protéines.

ARBRES FRUITIERS

Les indications du bulletin précédent, concernant le Carpocapse, la Tordeuse Orientale restent valables.

Signalons la nécessité de protéger les pêchers et abricotiers contre les Oïdiums tardifs, et contre la Rouille des pruniers.

La protection contre les maladies de conservation des pommes et des poires tardives doit être assurée à l'aide de deux à trois traitements (le dernier, 8 jours avant cueillette) à l'aide, au choix :

de bénomyl : 50 g m.a./hl
de carbendazime
de méthyl-thiophanate

Contre le Phytophtora, champignon du sol entrainant une pourriture du collet et des fruits tombés au sol, recourir à l'emploi de phaltane, captafol, mancozèbe, tolylfluanide. Le traitement sera concentré sur la zone basse des arbres (jusqu'à un mètre du sol).

Le Rhizopus, autre champignon, se développant sur les fruits récoltés peut être combattu à l'aide d'iprodione avant récolte à raison de 75 g m.a./hl. Il est interdit de traiter durant les 15 jours précédant la cueillette.

.../...

8C

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES LANGUEDOC-ROUSSILLON

NOTE sur LEUCOPTERA (Mineuse Cerclée des feuilles) :

Une activité faible, nettement inférieure à celle des années précédentes, restant limitée aux vergers de Reinettes du Canada, situés en Cévennes, est constatée actuellement. Par contre, la Mineuse Marbrée, manifeste une recrudescence marquée dans les régions d'Alès et de Nîmes. En cas de présence de ces ravageurs du feuillage recourir à l'emploi de méthomyl (50 g de matière active/hl) ou de méthidathion (50 g m.a./hl) (doses augmentées).

Rappelons que l'Eulia est active sur le littoral, et se retrouve aussi bien dans les vergers de pommiers que dans les vignes.

CULTURES LEGUMIERES

La lutte contre la Teigne du poireau et les Aleurodes doit être poursuivie.

Des Noctuelles sont signalées sur tomates dans la région de Mauguio. Des dégâts de Piéride du chou se généralisent. Les traitements sont préconisés dès la découverte des chenilles et sans attendre la réalisation de dégâts importants.

Des pullulations d'Acariens sont à mentionner dans de nombreuses cultures : haricots, aubergines,fraisiers...., en cours de récolte. Le traitement ne peut être actuellement préconisé que sur fraisiers, après la récolte des derniers fruits.

CONTINUER A
RESPECTER STRICTEMENT LES DELAIS D'EMPLOI
AVANT RECOLTE

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 13 Août 1981 - 1100 exemplaires.

P 402